



# RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DE LA COMMUNE DE VICH POUR L'EXERCICE 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de la Commission de Gestion relatif à la gestion de la Commune pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 et à l'examen des comptes 2022.

Nous remercions la Municipalité d'avoir répondu à nos questions lors de notre rencontre le 6 juin et pour avoir préparé, avec les employés communaux concernés, le « Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2022 ».

## **Gestion générale de la Commune par la Municipalité**

La Commission de Gestion constate avec satisfaction la qualité du travail effectué par la Municipalité en 2022.

Le nombre de sujets à traiter et le nombre de préavis est resté dans la moyenne des années précédentes.

Nous avons focalisé notre attention cette année sur les sujets ci-après.

## **Crise énergétique**

Après la gestion de la situation du Covid-19 qui a perduré plusieurs années, la Municipalité a dû de nouveau s'adapter et faire preuve d'agilité face à une nouvelle menace, celle de la crise énergétique. Cette fin d'année (2022) a demandé une fois de plus à la Municipalité de répondre aux exigences de l'Etat-major Cantonal de Conduite (EMCC) sur les thématiques suivantes :

### Création d'une cellule de crise

Rodée à cet exercice, la Municipalité a mis en place cette cellule afin de permettre l'exécution des mesures à prendre en cas de besoin sans attente.

### Plan de continuité

Un plan de continuité en cas de délestage ou de « blackout » a été élaboré et divers scénarii ont été préparés de manière à garantir la poursuite des activités essentielles de la commune en situation de réduction ou de manque d'électricité (blackout total) qui poserait d'autres préoccupations comme l'acheminement de l'eau potable à la population, mais cette situation est, aujourd'hui peu probable.



### Mesures spécifiques

La mise en place d'un point de rencontre d'urgence (PRU) doit permettre à la population de notre village d'obtenir les prestations minimales lors d'événements extraordinaires comme dans le cas de la crise énergétique, une rupture d'électricité. Notre PRU est identifié : il s'agit du forum des Pralies qui pourra être équipé en fonction des besoins selon les situations.

Une analyse ad hoc des consommations électriques des bâtiments communaux a également été réalisée par la Municipalité et des mesures d'économies ont été prises comme le maintien de la température ambiante pendant l'hiver à 20°C, ainsi que la réduction de la luminosité des éclairages publics.

Il est important de noter que les investissements précédents concernant l'assainissement de l'éclairage public avec notamment la mise en place de système LED et la possibilité de piloter l'intensité lumineuse (donc de réduire) ont grandement facilité la mise en place des mesures d'économie énergétiques.

D'autres réflexions sont en cours notamment en ce qui concerne l'Eglise, la grande salle et l'abri PC qui sont de grands consommateurs d'énergie à l'heure actuelle.

Le travail effectué sur ce dossier par la Municipalité et le personnel communal est très important et les résultats déjà obtenus sont très encourageants compte tenu que le risque énergétique pourrait perdurer.

## **Sécurité et Mobilité**

### Pistes cyclables

La Commission de Gestion est revenue sur les questions concernant la relance auprès du canton afin que des pistes cyclables soient mises en place au niveau de notre commune, y compris des routes cantonales en direction de Coinsins et de la route de l'Etraz. La municipalité nous a répondu qu'il n'était pas possible de mettre en place les pistes sur les routes précédemment citées compte tenu du fait qu'elles ne seraient pas assez larges pour la réalisation d'un tel projet. De plus la route de l'Etraz comporte trop de coupure pour des routes latérales.

### Sécurité piétons

Suite aux recommandations des précédentes Commissions de Gestion concernant la sécurité routière, la Municipalité a continué d'explorer des mesures à court et moyen terme pour améliorer la sécurité au sein de notre village. Elle a répondu à ce jour à nos questions sur ce sujet et présentera un préavis concernant l'aménagement du rondpoint afin d'améliorer le passage des piétons en 2023.

## **Finances**

Estimant que la Commission des Finances se charge du contrôle détaillé des finances, la Commission de Gestion s'est contentée de poser quelques questions d'ordre général se basant essentiellement sur le rapport de gestion de la Municipalité. La Commission de Gestion n'a en particulier pas procédé à un audit des comptes.

### Finances 2022 : Généralités

Il est important de noter que l'inflation de 2022, l'augmentation de 15% des prix dans la construction n'ont pas eu d'effet sur les comptes 2022 mais se retrouveront dans les dépenses de la Commune en 2023.

Pour l'année 2022, les revenus sont supérieurs au budget de +4.9% et les charges légèrement en dessous de -2.2% et la commune termine avec des comptes bénéficiaires de CHF 272'326.



### Les investissements

Pendant l'année 2022 plusieurs investissements ont été clos et des projets réalisés (Terrain multisport, pont de Coinsins, distribution d'eau : bouclage centre du village et quartier de l'église) et d'autres sont en cours, ceci pour un montant total en 2022 de CHF 816'092.

### La marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement de notre commune est jugée insuffisante pour couvrir les futurs investissements, selon la Municipalité. Elle est de CHF 618'002 pour 2022 et le ratio de capacité d'autofinancement est de 9% (pour rappel il était de 11,7% en 2021). Si nous voulons maintenir nos investissements tels qu'annoncés dans la feuille de route, nous devons probablement avoir recours à des prêts ou bien peut-être prioriser nos investissements. Une hausse des impôts ne semble pas une solution viable à court terme. Une révision prévue de la péréquation cantonale permettra peut-être un changement dans cette capacité d'autofinancement.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion continue d'avoir le sentiment que la Municipalité a une gestion parcimonieuse et réfléchie des deniers communaux.

### **Divers**

#### UAPE (Unité d'accueil pour écoliers)

Afin de répondre aux besoins d'accueil parascolaire des habitants de Vich, la Municipalité a décidé de mettre en place une UAPE « les vichings ». La mise en place de cette structure n'a pas été de tout repos, notamment avec les diverses parties prenantes (RAT : Réseau d'accueil des toblerones, AFAJ : Association faitière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse, FSAE : Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'enfance, et autres, ...). De plus, le contexte de pénurie de personnel en lien avec la petite enfance a rendu la mise en route particulièrement difficile. Malgré ceci, l'UAPE de Vich remplit son rôle d'accueil avec des horaires étendus et pour faire face à un engouement accru, la capacité d'accueil a augmenté et aujourd'hui c'est jusqu'à 48 enfants qui peuvent fréquenter la structure, 4 après-midi par semaine.

La municipalité a observé que l'utilisation du forum des Pralies par une UAPE est contraignante face aux besoins d'autres activités. Dans ce cadre, un projet d'étude de réaménagement des locaux est en discussion.

#### La maison du Tilleul (préavis 08/2021-2022)

Il faut noter que le projet est en cours de réalisation et que la Commission de gestion ne s'est penchée que sur le début du projet (année 2022). Il s'agit d'un projet de rénovation de tout le bâtiment et qu'il a fait l'objet d'un préavis de demande pour un crédit d'étude (préavis 08/2021-2022) pour un montant de CHF 495'000. En 2022, diverses actions ont été réalisées notamment un forage du sous-sol et il a été décelé la présence de la nappe phréatique ce qui a remis en cause les plans initiaux. Un nouveau programme de rénovation est donc à considérer. De plus, étant donné que ce bâtiment comporte une partie locative, les occupants ont fait opposition à la résiliation de leurs baux et aux décisions de la commission de conciliation. L'affaire est donc dans les mains du Tribunal des baux. Ces 2 événements ont eu pour impact, un retard dans le programme de réalisation du projet et aura pour conséquence la révision des plans.

#### Le terrain multisport (Préavis 09/2021-2022)

Ces aménagements sportifs dès leurs livraisons remplissent pleinement leurs rôles et rencontrent un vif succès de la part de la population et de ses utilisateurs. Le projet a été réalisé entre juin et octobre pour un montant total de CHF 498'278. De très légers écarts ont été constatés et discutés avec la Municipalité dont voici le retour.



Concernant le délai de livraison (quelques semaines de retard) est due au phénomène de saisonnalité des travailleurs de la construction (peu de main d'œuvre disponible pendant la période estivale) mais également quelques imprévus (drainage du terrain et du terrain de foot) ont conduit à un léger retard sur la date de livraison des infrastructures. Concernant le budget, il est légèrement dépassé de CHF 2'278 et ceci est dû aux honoraires pour la soumission aux marchés publics qui n'avait pas été pris en compte.

#### Associations

Nous tenons également à saluer l'investissement de la Municipalité dans ses actions de supports et de soutiens auprès des associations locales ainsi que pour son investissement lors des divers manifestations et événements qui ponctuent la vie sociale communale (Sortie des aînés, 1<sup>er</sup> aout, ...)

#### **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion félicite la Municipalité pour son travail et son sérieux dans la gestion de la Commune en 2022. Nous recommandons au Conseil Communal de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de la Commune en 2022 et d'adopter les comptes communaux 2022.

Pour la Commission de Gestion :

Christian Bronsil

Conceição Danz

Margerita Dornier

Cyrille Ghiste

Patrick Visinand

Date : 13 juin 2022